

mandat du syndicat CGT CHU de Clermont-Ferrand pour le 49ème congrès
Mandat donné à la déléguée au 49ème Congrès de la CGT

Les effets de la crise du capitalisme qui s'approfondit pèsent lourdement sur les épaules des seuls travailleurs : plans de licenciement massifs, blocage voire diminution des salaires. Le code du travail est mis en pièces. L'accord de « rupture du contrat de travail sur la base du consentement mutuel » permet l'organisation sans douleur pour le patronat de milliers de licenciements. Le gouvernement Sarkozy Fillon s'en prend à tous les acquis sociaux : dans le cadre du budget 2010, 35000 postes de fonctionnaires sont supprimés dont 16000 dans l'enseignement pendant que les patrons sont gavés d'exonérations fiscales et sociales de toutes sortes et que la taxe professionnelle est supprimée. Dans notre secteur le droit à la santé est bafoué. La loi Bachelot qui donne aux cliniques privées une « mission de service public » - cliniques privées dont la plupart des médecins sont non conventionnés-exclut du droit à la santé la partie la plus pauvre de la population, comme y contribuent le déremboursement des médicaments, l'augmentation du forfait hospitalier. La fermeture annoncée de 182 sites chirurgicaux réduira l'offre de soin. L'obligation pour les hôpitaux publics de « retour à l'équilibre » signifie des milliers de suppressions de poste dans les hôpitaux. C'est dans ce contexte que se situe le 49ème Congrès.

Or que constatons nous ?

- Au lieu de combattre pour l'arrêt de tous les licenciements, ce qui suppose que la CGT organise à l'échelle des branches, des conférences de délégués d'entreprise, surmontant l'isolement boîte par boîte, organisant le combat d'ensemble contre le gouvernement Sarkozy Fillon, la direction confédérale a proposé au gouvernement l'organisation des « Etats généraux de l'industrie » - proposition dont Sarkozy s'est immédiatement saisie sur le terrain de la collaboration avec les patrons . Mais nous savons que les patrons n'ont qu'une façon de défendre « notre industrie » : baisser les coûts, diminuer les salaires, faire faire la même production avec moins d'ouvriers donc licencier
- Au lieu de combattre pour affronter le gouvernement Sarkozy Fillon, filer le train à Chérèque et à la CFDT qui se félicitent tous les jours de la politique du même gouvernement Sarkozy Fillon : Aucun combat n'a été mené contre le budget du gouvernement et il est consternant de constater que les seules voix qu'on ait entendues contre lui viennent de sénateurs UMP !
- Au lieu de combattre avec une très grande fermeté contre la répression violemment anti syndicale du gouvernement Sarkozy Fillon (lourdes peines contre nos camarades de Continental en particulier) : se féliciter de la loi « représentativité » alors que c'est une loi antisyndicale (suppression du délégué syndical désigné par la seule organisation syndicale, imposition de conditions pour la reconnaissance de la section syndicale), et une loi anti ouvrière (liquidation du « principe de faveur » via son article 17 qui permet la signature d'accords d'entreprise dérogeant aux accords de branche)
- Au lieu de combattre pour la défense de tous les acquis subsistant en matière de retraite et de pension (défense de l'âge légal de départ en retraite, défense des régimes particuliers – par exemple celui des personnels soignants dans notre secteur), mot d'ordre de « maison commune des régimes de retraites » dont la première conséquence serait la suppression du régime des pensions de la Fonction Publique et des régimes particuliers
- Au lieu de préserver l'outil syndical, les fédérations appuyées sur les conventions collectives et sur le statut de la fonction publique, de préserver les syndicats d'entreprise qui constituent l'organisme de base du syndicat face au patron, la confédération veut mettre en œuvre une réforme des structures de la CGT qui disloque l'outil syndical.

En conséquence, le syndicat CGT des employés et cadres du CHU de Clermont-Fd **mandate notre déléguée pour voter contre le rapport d'activité, contre le texte d'orientation présenté par la direction**

Le syndicat CGT des employés et cadres du CHU de Clermont-Fd mandate la déléguée au 49ème Congrès afin :

- Que la CGT se prononce pour l'arrêt de tous les licenciements
- Que la CGT se prononce pour la défense inconditionnelle des acquis en matière de retraites et pensions, refuse de participer à la concertation du gouvernement Sarkozy Fillon pour la retraite à 67 ans, et pour commencer, qu'elle quitte le COR qui prépare l'offensive au compte du gouvernement
- Que la CGT se prononce : contre toute remise en cause du code du travail, pour la défense des statuts des fonctions publiques et des conventions collectives et refuse la fiscalisation des accidents du travail
- Que la CGT en ce qui concerne notre secteur se prononce pour l'abrogation de la loi HPST, contre toute suppression de poste dans l'Hôpital Public, contre les déremboursements, contre l'augmentation du forfait hospitalier, pour la défense de la Sécurité Sociale et contre la liquidation du secteur conventionné (mise en place du « secteur optionnel »)
- Qu'elle œuvre non pour une « intersyndicale » au cul de Chérèque et de sa politique pro gouvernement, pro capitaliste mais **pour un véritable front uni de classe pour affronter le gouvernement et le MEDEF**

Clermont Ferrand, le 3 Novembre 2009
Adopté par l'unanimité des participants